



ESPACE DE BIODIV' !

« Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

CAUE D'ILE-DE-FRANCE



ARPEINTER - EXPÉRIMENTER - DIFFUSER : LES 3 TEMPS D'UNE MÉDIATION TERRITORIALE

Le projet des CAUE d'Ile-de-France s'appuie sur une expérience locale réussie, réalisée à l'initiative du CAUE de l'Essonne en 2016 : « la biodiversité comme opportunité pour vos projets ». Ils entendent faire du terrain la « colonne vertébrale » de leur démarche, afin de passer de la planification à l'action et faire du SRCE un levier pour les collectivités. Dans un premier temps, quatre CAUE accompagneront quatre territoires volontaires qui expérimenteront en tous sens.

Ensemble, EPCI et CAUE animeront des ateliers/parcours en résonance avec les questions qu'ils se posent localement (continuités écologiques, gestions, relation au patrimoine bâti, identité paysagère, agriculture...). Ces rencontres seront organisées avec les différents partenaires et parties prenantes (Région IDF, Driea, Natureparif). Les compétences en matière de paysages, d'urbanisme, d'architecture et de bien d'autres domaines seront mobilisées au sein des équipes des CAUE. Une expertise environnementale viendra compléter et aiguïser les regards tout au long des ateliers. La grande collecte (journal, vidéo, livre numérique, cartographie...) issue de ces travaux sera diffusée via un outil de plateforme collaborative, S'PASS Territoire qui permettra de fédérer, mutualiser et sensibiliser l'ensemble des acteurs.

partenaires locaux : Driea IDF, région IDF, communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (CACP), établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir ; communauté Paris-Saclay ; Versailles Grand Parc ENSP, Naturparif, Université de Cergy-Pontoise (UCP)...

contact : CAUE de l'Essonne, Valérie Kauffmann, Clément Briandet - caue91@caue91.asso.fr, 01 60 79 35 44



8 lauréats à l'AMI TVB

L'appel à manifestation d'intérêt de la FNCAUE, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et Régions de France, vise l'accompagnement des collectivités locales, en particulier des EPCI et territoires de projet, par des CAUE et leurs unions régionales, pour poser les fondations de stratégies pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Il doit permettre notamment d'assurer une diffusion territoriale de démarches innovantes dans une logique d'essaimage permettant l'adaptation du projet au contexte local. Huit équipes ont été sélectionnées.



avec la participation de

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

